

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 21 février 2020

APPROBATION DU
PROJET DE
CONVENTION DE
FINANCEMENT ET
DE PARTENARIAT
AVEC INNOVALES
POUR L'ANNEE 2020
DANS LE CADRE DE
LA CONVENTION
CADRE 2019-2021

L'an deux mil vingt, le vingt et un février à douze heures,
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps à la Communauté de communes du Genevois
sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 14 février 2020

Secrétaire de séance : Pierre FILLON

Membres présents :

N° CS2020-06

• Délégués titulaires :

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 2

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE -
M. Jean-Luc SOULAT – M. Christophe BOUVIER –
M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean
DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY – M. Claude
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane VALLI
– M. Gilbert ALLARD – M. Christophe MAYET – M. Jean-
François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard
BOCCARD - M. Michel BRULHART, suppléant de Mme
Muriel BENIER – M. Denis LINGLIN, suppléant de
M. Patrice DUNAND

• Délégués représentés :

M. Gilbert ALLARD donne pouvoir à M. Marin GAILLARD
– Mme Aurélie CHARILLON donne pouvoir à M.
Christophe BOUVIER

- **Délégués excusés :**

**M. Yves CHEMINAL – M. Guillemot
Muriel BENIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice
DUNAND – Mme Judith HEBERT – M. Claude MANILLIER
– M. Marin GAILLARD – M. Patrick PERREARD – M. Régis
PETIT – M. Louis FAVRE – M. Joseph DEAGE – M. Claude
MANILLIER**

**APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE
FINANCEMENT ET DE PARTENARIAT AVEC INNOVALES POUR
L'ANNEE 2020 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CADRE
2019-2021**

Vu la convention cadre 2019-2021 adoptée par le Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français lors de sa séance du 21 mars 2019 (délibération n° CS-2019-11)

Vu le rapport d'activité 2019 de l'action Innovales au titre de cette convention cadre ci-annexée,

Vu le projet de feuille de route 2020 ci-annexé,

Vu le projet de convention d'exécution annuelle 2020 ci-annexé,

Considérant que le Pôle métropolitain du Genevois français a initié une politique de développement économique depuis novembre 2013. Il s'agit de construire un territoire durable et compétitif dans le Grand Genève et en Auvergne - Rhône-Alpes, impliquant les acteurs économiques privés et publics concernés. Sept domaines d'excellence économiques ont été définis parmi lesquels l'habitat durable, la mobilité, l'alimentaire et les solidarités.

Considérant que le Genevois français connaît un rythme et un volume de production annuelle de logements exceptionnels en Auvergne-Rhône-Alpes avec près de 3 900 logements neufs par an depuis 10 ans. Si l'on prend en compte les enjeux de rénovation du parc ancien (30% à 40% du parc à rénover), le marché de l'habitat durable, notamment de l'écovision et des nouvelles énergies dédiées à l'habitat, est particulièrement porteur et dynamique sur notre territoire. Aujourd'hui, 12% des actifs du Genevois français travaillent dans ce secteur. L'ambition est de faire du Genevois français un territoire d'innovations et d'expérimentations appliquées à l'habitat/construction durable, à la domotique et aux énergies renouvelables dédiées à l'habitat, lui permettant par la même occasion d'atteindre ses objectifs en matière de transition énergétique dans le cadre de la démarche de Territoire à Energie POSitive (TEPOS).

En parallèle, le Pôle métropolitain souhaite développer une Economie Sociale et Solidaire (ESS), à travers l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale. L'enjeu réside dans la faculté à fédérer et animer les forces vives de l'ESS afin de constituer un effet levier générateur de croissance économique et d'emplois durables dans le Genevois français.

Conformément aux axes de la convention triennale 2019-2021 signée entre le Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) InnoVales et le Pôle métropolitain du Genevois français, le partenariat permet d'accélérer l'émergence, la consolidation et l'essaimage de projets soutenant la transition énergétique, écologique et solidaire sur le territoire. La feuille de route proposée s'organise autour de deux axes : AXE 1 - Favoriser la transition énergétique, écologique et solidaire sur le Genevois français et AXE 2 – Développer l'entrepreneuriat innovant et l'innovation sociale au profit dans les différentes filières de la Transition écologique (Habitat durable, mobilité durable, circuits courts alimentaires...).

Le partenariat développé entre le Pôle métropolitain et InnoVales a pour objectif de confier à ce Pôle Territorial de Coopération Economique, l'accompagnement des collectivités, des acteurs économiques, des porteurs de projets et citoyens, dans le développement économique dédié à la transition écologique et solidaire à l'échelle du Genevois français.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat, annexé à la présente délibération, avec l'association Innovales, pour la réalisation de la feuille de route 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer ainsi que l'ensemble des documents y afférant ;

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 77 381 € à l'association InnoVales pour l'année 2020 selon les modalités fixées dans la convention cadre 2019-2021 et dans la convention de partenariat et d'objectifs pour la réalisation de la feuille de route 2020 ci-annexée ;
- **IMPUTE** la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 04/03/20
Publié ou notifié le 04/03/20

Le Président,
Jean DENAIS



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean DENAIS", is written over the seal.